

100% Environnemental**INTRODUCTION**

Dans le développement de notre **Politique Environnement, Santé et Sécurité (ESS)**, *100% Environnemental* réaffirme concrètement son engagement à agir de manière responsable et transparente envers sa communauté, ses employés, ses fournisseurs et ses clients.

100% Environnemental veillera à toujours améliorer ses activités, à poursuivre le perfectionnement, à diminuer son empreinte environnementale et à accroître le bien-être de ses employés en actualisant constamment les procédures de travail et les programmes de formation pour ainsi augmenter la sécurité des travailleurs et réduire les risques de blessure.

Au moyen des divers programmes environnementaux provinciaux auxquelles l'entreprise souscrit et adhère, du recyclage de plastiques à valeur ajoutée et des services de destruction, ainsi que du développement et de la gestion d'éco-centres (permanents ou mobiles), *100% Environnemental* offre des installations commodes pour servir les collectivités résidentielles et commerciales afin de leur donner les moyens de se débarrasser convenablement de leurs objets inutiles.

ÉNONCÉ DE MISSION

100% Environnemental s'est donné la mission d'offrir à ses clients des **solutions économiques et sécuritaires pour réduire les déchets**; en transformant les déchets résiduels des industries en un bien commercialisable, nous faisons en sorte que la hiérarchie de réutilisation, récupération de matériaux et de valorisation énergétique, - ainsi que la mise en décharge sûre, quand aucune option de réutilisation ou de recyclage n'est viable, - deviennent une réalité pour les clients les plus difficiles de la planète – les industries.

PORTÉE ET LIMITES

La *politique ESS de 100% Environnemental* s'applique à chacune des ses activités et ressources. Dans l'esprit d'amélioration constante, *100% Environnemental* réaffirme son engagement à mobiliser toutes ses ressources de façon optimale. L'administration de l'entreprise collabore étroitement avec ses employés afin de fournir les formations nécessaires pour garantir le milieu de travail le plus sécuritaire possible et pour minimiser les accidents de travail et les risques professionnels. Tous nos fournisseurs sont rigoureusement examinés pour vérifier qu'ils répondent à nos normes élevées, respectent les protocoles de sécurité et sont conformes aux exigences réglementaires fixées par les lois qui gouvernent leurs activités.

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Cette *politique ESS de 100% Environnemental* reflète l'engagement de l'entreprise à respecter non seulement chacun des lois et des règlements qui encadrent ses activités mais aussi à maintenir un système de management environnemental qui suit les protocoles de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO 14001) et à se conformer au Programme de Qualification des Recycleurs établi par le Recyclage des produits électroniques Canada (RPEC), incluant sans s'y limiter, la Norme de recyclage de produits électroniques qui contient actuellement R2 : 2013 Responsible Recycling™ (la norme de recyclage responsable) et à la OHSAS 18001.

ÉNONCÉ DE PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes éthiques définis par notre politique environnementale et de sécurité et qui guident les objectifs et les actions de notre entreprise sont les suivants :

- Agir en tant que éco-citoyen conformément aux lois et règlements qui régissent notre entreprise;
- Assurer l'intégrité des données ;
- Adhérer aux normes d'excellence internationales reconnues en matière d'environnement, de sécurité et de santé ;
- Minimiser l'impact environnemental de chacune de nos activités et réduire les risques pour la santé de nos employés en promouvant l'utilisation de «meilleures pratiques» ;
- Agir dans une démarche constante d'amélioration basée sur la formation, l'auto-évaluation, l'évaluation externe, la transparence et la communication.



Anthony Salvatore, Président